

Intensification de la circulation de la dengue à La Réunion

Au cours des deux dernières semaines, 29 nouveaux cas autochtones de dengue ont été identifiés à La Réunion. Depuis fin mars, la circulation du virus de la dengue s'intensifie, surtout dans les communes de Saint-Leu et de Saint-Louis qui présentent les foyers les plus actifs. Des cas de dengue ont également été identifiés à Saint-Joseph, Le Tampon et Saint-Pierre. Afin de limiter les risques de propagation de la maladie dans l'île, l'ARS Océan Indien engage l'ensemble de la population et particulièrement celle des communes concernées, à se protéger et à lutter contre les moustiques.

— Situation épidémiologique

Au cours des deux dernières semaines, 29 nouveaux cas autochtones de dengue ont été identifiés à La Réunion, portant à 82 le nombre total de cas depuis l'apparition du virus fin 2015. La circulation du virus s'intensifie, avec plus de 10 nouveaux cas autochtones signalés par semaine sur cette période. Les communes de Saint-Leu et Saint-Louis sont les plus concernées. Quelques cas ont également été identifiés sur les communes de Saint-Joseph, du Tampon et de Saint-Pierre.

La circulation virale pourrait continuer à s'intensifier dans les semaines à venir compte tenu des conditions météorologiques actuellement très favorables à la prolifération des moustiques vecteurs.

L'ARS OI maintient le niveau 2A du dispositif ORSEC de lutte contre la dengue et le chikungunya : « Identification d'une circulation virale modérée autochtone - apparition d'un ou plusieurs regroupements de cas ou de plusieurs cas sporadiques. »

— Actions menées par l'ARS OI et ses partenaires

>> Actions de Lutte Anti-Vectorielle

Les équipes de Lutte Anti-Vectorielle de l'ARS Océan Indien sont actuellement fortement mobilisées dans l'ensemble des secteurs concernés. Les interventions ont pour objectif de freiner la circulation du virus en :

- recherchant autour des cas d'autres personnes susceptibles d'avoir été contaminées,
- éliminant ou traitant toutes les situations favorables au développement des moustiques,
- procédant à des opérations de traitement insecticide de jour et de nuit,
- informant la population sur les risques de transmission du virus et les gestes de prévention à mettre en œuvre pour s'en prémunir.

Les communes et intercommunalités concernées participent activement aux actions de lutte anti-vectorielle aux côtés de l'ARS OI, notamment en organisant des opérations de lutte contre la prolifération de moustiques (ramassages de déchets encombrants et de pneus, nettoyage de ravines, ...), et en informant et en sensibilisant la population.

>> Informations auprès des Professionnels de Santé

Les médecins des secteurs concernés ont été sensibilisés au diagnostic d'éventuels nouveaux malades.

— Une mobilisation collective indispensable

Actuellement, les conditions météorologiques (chaleur et fortes pluies) sont particulièrement propices au développement des moustiques, vecteurs de la dengue. L'apparition de plusieurs foyers de circulation du virus dans l'île représente une situation à risque, qui nécessite une mobilisation de tous pour éviter tout démarrage d'une situation épidémique.

>> Des gestes simples à adopter

Le moustique tigre ou *Aedes albopictus*, pond dans de petites collections d'eau stagnante, souvent créées par l'Homme autour de son habitation.

Pour être pleinement efficaces, les actions menées par le service de lutte anti-vectorielle de l'ARS OI et de ses partenaires doivent être complétées par une **participation active de l'ensemble de la population** dans la mise en œuvre des mesures de prévention.

Ces recommandations s'appliquent plus particulièrement, aux habitants des communes concernées et surtout celles vivant dans les quartiers où le virus circule actuellement.

- **Éliminer les gîtes larvaires dans son environnement** (vider les soucoupes, vérifier l'écoulement des gouttières, respecter les jours de collecte des déchets, vider les petits récipients, ...),
- **Se protéger des piqûres de moustiques** (utilisation de répulsifs, port de vêtements longs,), y compris quand on est malade pour ne pas contaminer son entourage.
- **Consulter rapidement un médecin, en cas d'apparition de fièvre**, éventuellement associée à des maux de tête, douleurs musculaires, éruptions cutanées ...

Cette lutte collective est le moyen le plus efficace pour limiter les risques de propagation de la dengue au sein de la population et éviter une épidémie

Prévention, infos, conseils



Appel gratuit depuis un poste fixe



— Rappel sur la dengue

La dengue est une maladie transmise par les piqûres du moustique tigre, *Aedes albopictus*. **Dans sa forme classique, la dengue se caractérise par une fièvre d'apparition brutale accompagnée d'un ou plusieurs des symptômes suivants : frissons, maux de tête, douleurs articulaires et/ou musculaires, nausées, vomissements, éruptions cutanées.** Dans 2 à 4% des cas, il peut y avoir évolution vers une forme grave.

Contact Presse :

Huguette YONG-FONG - Tél : 02 62 93 94 94 - Port : 06 92 65 48 66 - Courriel : huguette.yong-fong@ars.sante.fr